

NEUVILLE'ÉTÉ

Edito



« Liberté, Égalité Fraternité », ces mots, au fronton de notre nouvelle mairie, nous rappellent combien nous sommes unis derrière ces valeurs communes alors même que la guerre se poursuit en Europe.

Nous sommes également unis entre Européens, réconciliés aujourd'hui. Lors des différentes commémorations, saluons la présence des enfants scolarisés dans notre école. Je veux les remercier sincèrement avec leurs enseignants, car je sais que cette mémoire du passé, si utile, se perpétuera.

Tout comme je veux remercier les nombreux Neuvilleises et Neuvilleois qui ont participé généreusement à la campagne de dons que nous avons organisée au profit des Ukrainiens.

Félicitons-nous de **vivre dans notre commune en harmonie**, heureux de partager et de contribuer à ces moments festifs de Neuville dans la Course, à la Fête de la Musique et à tous ces rassemblements à l'initiative de nos associations si dynamiques.

Au lendemain de l'inauguration de notre Hôtel de Ville et de ses abords, saluons cet événement remarquable.

C'est dans le parcours d'un élu local un moment exceptionnel qui revêt une symbolique forte.

L'hôtel de ville c'est avant tout la maison commune.

C'est le point central où s'expriment toute sorte d'émotions : joies, peines, le lieu où l'on vient chercher la réponse à de nombreuses questions, le lieu des jours de choix.

C'est le lieu civique des services de proximité par excellence.

Il était ainsi primordial que ce lieu soit adapté pour accueillir dans les meilleures conditions possibles chaque administré, apporter de la confidentialité et un confort de travail aux agents pour une meilleure efficacité dans le travail rendu.

C'est aussi le lieu de la mémoire communale avec les archives et la mémoire de la vie de tous avec l'État Civil.

C'est pour les élus et les agents qui nous accompagnent, l'aboutissement de longues semaines de travail, de mobilisation, de détermination inflexible alors même que déjà de nouveaux chantiers sont en cours ou en réflexion : rue du stade, liaison piétonne du Courty, espaces récréatifs, espace périscolaire, projet bibliothèque.

Enfin, c'est un lieu emblématique au cœur de notre village qui vient renforcer son attractivité.

À cet instant, je souhaite que ces espaces, Mairie et abords, soient rapidement adoptés par tous les Neuvilleises et Neuvilleois et qu'ils deviennent **un élément de fierté supplémentaire** de cette belle commune à laquelle je suis, comme vous, particulièrement attachée.

En attendant de vous retrouver au cœur de l'été et de ses festivités, je vous souhaite en cette période estivale d'**heureux moments de détente en famille ou entre amis.**

Bien sincèrement,

Véronique CANTIN, votre maire

Revenons sur...

Le Don du Sang... Une belle mobilisation

Notons une nouvelle fois votre engagement ! Nous vous remercions d'être toujours plus nombreux à vous présenter aux collectes de sang. En Avril, nous avons comptabilisé 45 donneurs.

Nous remercions Madame Claudette BOUSSION pour son implication.

Rendez-vous sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.



À VOS AGENDAS !

La prochaine collecte de sang aura lieu le **jeudi 25 août 2022 de 16h à 19h30** à la salle polyvalente Armand Bourillon.

Pensons y...

Carte d'identité, carte grise, etc.

Vous souhaitez refaire votre passeport, votre permis de conduire... **Attention aux sites frauduleux !**

Pour toutes les démarches

concernant les cartes grises, vous devez vous rendre uniquement sur le site internet <https://ants.gouv.fr/> ou auprès d'un garage agréé.

Les appareils de jardinage et bricolage bruyants

Nous faisons confiance au bon sens, au civisme et à la bonne compréhension de chacun pour éviter tout problème de voisinage. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés **par des particuliers**, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur

thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **sont interdits en dehors des horaires ci-dessous** (Arrêté municipal n°20-112 du 09 décembre 2020) :

• Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30.



Félicitations à Ophélie KERVILLA



Un grand bravo à Ophélie KERVILLA qui a reçu la médaille d'or au concours des meilleurs apprentis coiffeurs de France concours régional, à Cholet. Nous lui souhaitons bonne chance pour le concours national le 26 juin 2022 !

Le 29 mars dernier nous avons consacré notre séance du conseil municipal aux votes des comptes administratifs 2021 et des budgets 2022.

Voici les éléments qu'il convient de retenir.



Comptes administratifs 2021 / BP 2022

Les **recettes réelles de fonctionnement** se sont élevées à 2 025 763 €, soit + 4 % par rapport à 2021). Néanmoins il faut apporter des précisions concernant d'une part les ventes de produits et prestations (+32%) ; une augmentation qui s'explique par une facturation sur 13 mois en 2021 (décembre 2020 à décembre 2021 inclus) contre 12 mois préalablement et d'autre part la structuration de nos recettes avec une part des impôts et taxes confirmée à la baisse au profit des dotations et subventions (25% des recettes) **qui confirme encore une fois la perte d'autonomie fiscale et financière de nos communes.**

Les **dépenses réelles de fonctionnement** se sont élevées à 1 328 513 € contre 1 243 397 € en 2020 (soit +7%). Elles se répartissent de la manière suivante :

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Charges à caractère général..... | 514 280 € |
| Charges de personnel..... | 725 316 € |
| Charges de gestion courante..... | 82 274 € |
| Charges financières..... | 4 525 € |
| Charges exceptionnelles..... | 2 118 € |

L'ensemble des charges est bien maîtrisé considérant une période troublée en raison de la pandémie : fermeture de classe, renfort de personnel, augmentation des achats non stockés principalement au titre des prestations de service (remplacement de personnel) et une augmentation des charges externes due aux efforts en matière de voirie et d'entretien des bâtiments.

L'excédent de fonctionnement 2021 est égal à 697 251 € à comparer avec les résultats des années précédentes avec un montant compris entre 650 000 € et 700 000 €.

En investissement, les dépenses se sont élevées à 1 148 798 € et les recettes à 1 319 084 € générant un résultat d'exercice d'investissement de 170 286 €. Ces dépenses ont été mobilisées

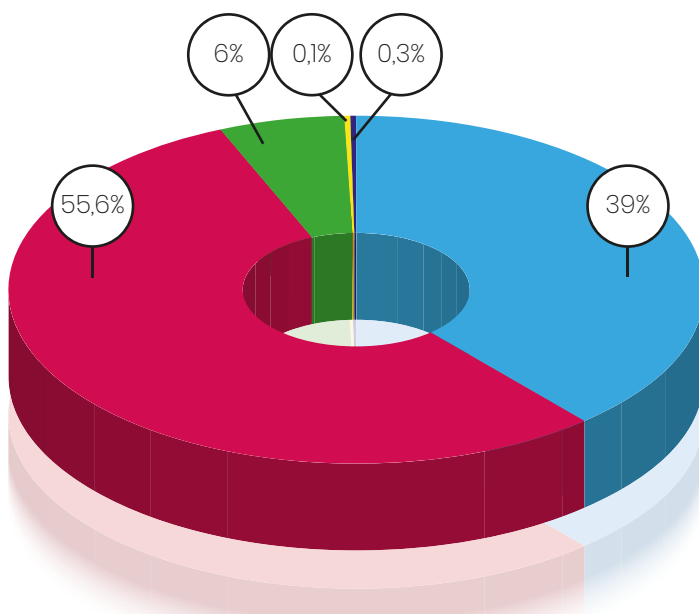
conformément au programme prévu : école, restauration, scolaire, voirie et près de 907 000 € pour le programme Hôtel de Ville.

Ainsi le résultat global de clôture est de **3 640 496 €** avec l'assurance de pouvoir supporter les charges de fonctionnement qui ne vont pas manquer d'augmenter : fluides, matériaux, charges de personnel (ce qui pourrait à terme affecter notre capacité d'autofinancement) et de conforter les futurs programmes d'investissement pour les années à venir : ateliers municipaux, périscolaire, espace récréatif, bibliothèque, travaux de voirie.

Il est donc retenu de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Le budget de fonctionnement 2022 est proposé à l'équilibre à hauteur de 1 860 002 € avec une prévision en augmentation des charges de fluides, une éventuelle augmentation des rémunérations et un programme voirie et entretien des bâtiments conséquent : salle omnisports et groupe scolaire (partie non renouvelée.)

Le programme d'investissement 2022 ambitieux, formalise les engagements des élus avec l'aboutissement du chantier Hôtel de Ville, centre bourg, rue du stade, un programme voirie soutenu, des engagements forts en matière de développement durable et de mobilité : programme de rénovation d'éclairage public, poursuite des cheminements doux, projet nouveaux ateliers municipaux soit près de **3 934 120 €** fléchés.



Vœux du Maire

Pour la 2^{ème} année consécutive, considérant les préconisations sanitaires, les vœux 2022 se sont déroulés en virtuel.

Retrouvez les sur les réseaux.



Matinée du CAP72

Le 22 février, le Club Auto Passion 72 ouvrait sa saison 2022 en rassemblant une centaine de voitures sur le parking de la salle polyvalente.

Les Neuillois ont répondu présents et sont toujours passionnés par ces belles cylindrées... un préambule à Neuville dans la course tant attendue.



Un 8 mai très solennel

En 2021, la municipalité avait renouvelé les deux drapeaux de la section UNC AFN.

Le Père François Cleret a béni les deux drapeaux, lors de la cérémonie religieuse qui a précédé la cérémonie civile. Les participants se sont recueillis au monument aux morts et à la stèle du Maréchal Leclerc, pour le dépôt des gerbes.



Collecte pour l'Ukraine

Après un appel de la collectivité, une quinzaine de bénévoles se sont retrouvés le 12 mars pour trier les vêtements et produits d'hygiène généreusement offerts par les neuillois.

Une quarantaine de colis ont été dirigés à la protection civile de Changé, pour être acheminés en Ukraine.

Merci à tous.



C'EST L'ÉTÉ !

Vous avez entre 10 et 18 ans ? Profitez d'une carte de 10 entrées à la piscine de Coullaines. Rendez-vous en mairie avec pièces d'identité des parents et de l'enfant et justificatif de domicile.



Mairie **02 43 25 30 97**

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, nous invitons les personnes vulnérables et ceux qui le souhaitent à se faire connaître en mairie.



Nos événements



La chasse aux œufs

Le 17 avril, une centaine d'enfants a retrouvé la traditionnelle chasse aux œufs.

La joie et les sourires des petits chasseurs ont illuminé à nouveau nos terrasses, tout comme le soleil très généreux ce jour-là.



Ça s'est passé au restaurant scolaire ...

Repas à thème

Repas tahitien

Poulet Fafa, Riz thai
Gâteau à la banane



Repas américain

Au restaurant scolaire, nous avons fêté Neuville dans la course avec un repas à thème.

Burger, potatoes
Glace



Services périscolaires



Retrouvez le en ligne

Neuville dans la Course

Neuville à l'heure américaine.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'un public s'est rassemblé pour le défilé au départ de La Trugalle, accompagné de la fanfare de Bellevue et de

magnifiques voitures américaines afin de rejoindre la plage du vieux moulin. Le traditionnel visionnage du film de la course des 24h du Mans 2021 a été clôturé par un bouquet pyrotechnique au dessus de la Sarthe.

David Sptizer journaliste américain à Daytona - ancien patron de l'écurie de Cadillac et Cyprien speaker



sans oublier la fidélité de Bruno Vandestick

À VOS AGENDAS

23 juillet

Spectacle pyrotechnique

4 septembre

Rendez-vous des associations

17 septembre

Inauguration Parcours du patrimoine

11 novembre

Repas des aînés

11 décembre

Marché de Noël et Spectacle de fin d'année

Pensez au recensement

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français.

Présentez-vous en Mairie avec votre carte d'identité et votre livret de famille.



Prochainement, nous rencontrerons nos associations sportives et culturelles afin de faire le point sur cette année écoulée et de partager ensemble les projets pour la saison 2022-2023.

Escrime

Le samedi 29 janvier, le club a organisé au gymnase une compétition régionale, qui a connu une belle fréquentation et de brillants palmarès.

L'occasion pour nous de vous informer au nom de son président M. LALANDE que l'équipe de garçons en M20 est championne régionale



et que plusieurs escrimeurs neuvillois sont sélectionnés pour les Championnats de France. Nous leur souhaitons une pleine réussite.



Basket NBA

Pendant les vacances d'avril, un stage a eu lieu au gymnase. Les jeunes ont pu ainsi exercer leur discipline et renforcer leur esprit de cohésion par une pratique plus ludique.



Semaine Argent de Poche 2022

En collaboration avec la Maison des Projets de Ballon, la collectivité a mis un place la semaine argent de poche.

Le projet a été réfléchi en amont par la commission des affaires sociales dans le respect des engagements pris dans notre profession de foi.

Six jeunes ont participé à ce chantier, apprenant à ce connaître, à travailler en groupe avec sérieux et motivation. Les jeunes ont construits des chaises, et des bancs de lecture à proximité de la boîte à livres.

Ce projet est une amorce dans notre réflexion sur la place de la lecture dans la commune.

Saluons l'investissement des services techniques qui ont, par leurs préparations et leurs présences, beaucoup contribué à ce projet.

Merci à tous pour cette réalisation qui a trouvé sa place dans notre commune.



Critères de sélection

- Habiter la commune.
- Être âgé entre 14 et 18 ans.
- Avoir un groupe mixte.

Contribution : 75€ par jeune

Activités découvertes

Ponçage • Peinture,
Montage • Pyrogravure

Objectifs du projet :

- Favoriser les échanges, la mixité sociale.
- Les interactions entre la commune et les citoyens.
- Favoriser l'épanouissement.



Entretien de nos bâtiments et des extérieurs

À la salle omnisports

L'entreprise ESBPC a procédé au remplacement du câblage électrique sur la toiture et à sa mise aux normes. Cela s'avérait nécessaire pour un équipement datant de 2000.

Par ailleurs, un programme de réfection, embellissement est en cours de réflexion pour les façades.

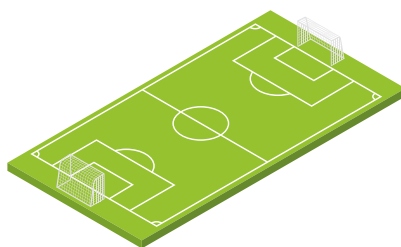
À suivre dans un futur bulletin...

Au stade

Chaque jour notre équipe technique est à pied d'œuvre, leur réactivité et leurs compétences nous permettent de maintenir nos bâtiments en bon état.

Ils ont notamment procédé au remplacement de la grille

d'entrée et à l'installation de panneaux fournis par le club.



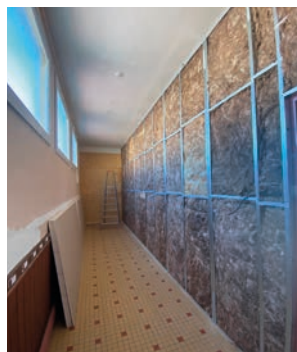
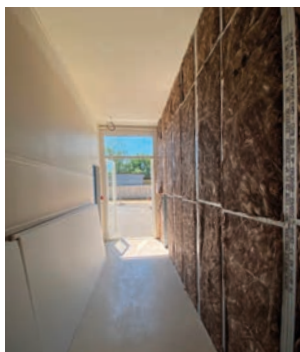
À l'accueil périscolaire

Pour anticiper les travaux de réaménagement de l'accueil périscolaire qui démarreront à l'automne, nos équipes techniques sont à l'œuvre dans les locaux de la Mairie Provisoire afin de recloisonner les espaces utiles.

En août et septembre, suivront les dépose et démontage nécessaires aux travaux envisagés.

L'équipe de Maîtrise d'Œuvre FL INGENIERIE procède actuellement aux relevés du site et à l'établissement des plans Projet.

Le Périscolaire intégrera, le temps des travaux, les anciens locaux de la Mairie provisoire à la rentrée de septembre 2022.



Maison des Loisirs

L'entreprise PAYEN de Beaumont-sur-Sarthe a remplacé la chaudière, contribuant à une meilleure performance énergétique.

Dénomination des voies

Dans le cadre de l'installation de la fibre sur la commune, nous avons procédé à l'adressage et la mise en place de nouveaux panneaux.



Nouvelle réglementation à La Trugalle

Afin de limiter la vitesse Route de Blandan, nous avons instauré la réglementation à 50km/h.



Piège à frelons



Comme l'an passé, nous avons sélectionné plusieurs administrés pour nous accompagner dans la lutte contre les frelons asiatiques... C'est donc une vingtaine de pièges à frelons qui ont été répartis dans notre commune.

Vous manquez de terrain pour votre potager ? Vous avez du terrain disponible ? Si vous êtes concernés, veuillez vous manifester en Mairie.



Au Cimetière

Nouvelle gestion de l'entretien du cimetière : le gazon s'épanouit et les premières fleurs apparaissent entre les monuments.



Clôtures

15 ans après, nous avons procédé au renouvellement des clôtures : chemin de Refay, chemin de Monthéard et chemin des Chansorières.



Nos chemins de randonnées

Pour agrémenter vos balades, nous avons installé de nouveaux bancs : au Bois de la Horie, à Pain Bénit et au site d'Éco-pâturage du Vieux Moulin.



Panneaux Villes et Villages Fleuris

À la suite de la visite du jury « Villes et Villages Fleuris » en juin 2021, il nous a été recommandé de poser les nouveaux panneaux « Villes et Villages fleuris ».



Les travaux d'entretien de nos équipes techniques



Peinture des bancs, parvis de l'Église.



Réparation voirie : angle entrée parking centre commercial.



Curage des fossés : chemin de Chapeau, Bas Breton, la Basse Judée.



Au sommaire du bulletin Communautaire

Antoine BLOT, Conseiller Numérique

Antoine Blot, conseiller numérique du Département de la Sarthe, vous accueille depuis le mois d'avril sur toutes les communes du territoire communautaire, en rendez-vous particuliers ou ateliers numériques de groupe.

Le conseiller numérique est un service public mis en place par le Département de la Sarthe, en coordination avec la Communauté de communes et la Maison des Projets.

S'adressant à tous, jeunes, adolescents, familles, personnes âgées, il vous accompagne dans vos usages quotidiens du numérique.

Sur rendez-vous ou lors d'ateliers de groupe, vous pouvez le solliciter pour divers besoins :

Prise en main de matériels informatiques (ordinateur, smartphone, tablette...), gestion d'une messagerie électronique, découverte et utilisation des réseaux sociaux, sensibilisation à la protection de vos données personnelles ou encore accompagnement et autonomisation dans la réalisation de vos démarches en



ligne. Débutants en informatique ou initiés, tout le monde peut rencontrer gratuitement le conseiller numérique.

Pour prendre rendez-vous avec Antoine Blot sur un rendez-vous d'une heure ou vous inscrire à un atelier numérique, prenez contact avec le secrétariat de la mairie, la Communauté de communes (02 43 27 37 20) ou la Maison des Projets (02 43 27 36 77).

Forum Local du Numérique

Le 29 mars 2022 sur la commune de Souillé s'est tenu un forum sur le déploiement de la fibre optique en présence du Département, avec Sarthe Numérique, qui est en charge du déploiement de la fibre optique sur tout le département, ainsi que les techniciens et fournisseurs d'accès internet.

Ce forum a permis la rencontre des habitants avec les fournisseurs d'accès internet, de les informer le cas échéant de leur éligibilité, du processus de raccordement à la fibre optique ainsi que d'échanger sur les difficultés éventuelles de raccordement.



À ce jour, sur la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, 10 communes sur les 13 sont desservies à plus de 80% et 100% des communes du territoire le seront à horizon fin 2022.

Le coût investi par la Communauté de communes est d'un plus de 1700 000 €.

Lancement de la plateforme SURE

Le Pays du Mans a lancé sa plateforme territoriale de rénovation énergétique SÛRE. Il s'agit d'un service public destiné à accompagner les habitants de notre territoire dans leurs projets de rénovation énergétique de leurs logements, des premiers conseils à la formalisation du projet, jusqu'aux financements.

Pour contacter ce service unique : 02 55 44 10 10.



Animations ados été 2022

Vous trouverez la fiche d'inscription aux accueils de loisirs sur le site de la maison des projets : maisondesprojets.fr

